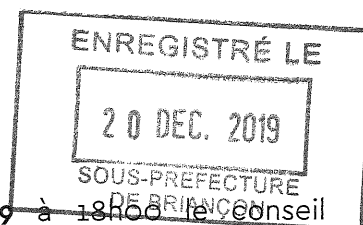




**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 DÉCEMBRE 2019**

N° DEL 2019.12.18/205



Le ~~mercredi 18 décembre 2019~~ à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

Thème : TRAVAUX 8

**Objet : Rénovation de
toiture de deux écoles -
Phase 2 - Demandes de
subventions.**

Convocation :

Date : 12/12/2019

Affichage : 12/12/2019

**Nombre de membres
du conseil municipal**

En exercice : 33

Présents : 29

**Nombre de
suffrages
exprimés :** 32

Étaient Présents :

GUÉRIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, JALADE Jacques, MARCHELLO Marie, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, KHALIFA Daphné, BRUNET Pascale, FERRAINA Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, FABRE Mireille, RASTELLO Anne, HOLLARD Rémi, PEYTHIEU Éric, GRYZKA Romain, VALDENNAIRE Catherine, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc, ARMAND Émilie, DAZIN Florian.

Étaient représentés :

AIGUIER Yvon donne pouvoir à GUÉRIN Nicole ;
MARTINEZ Gilles donne pouvoir à FROMM Gérard ;
ROMAIN Manuel donne pouvoir à DJEFFAL Mohamed ;

Absents excusés :

AIGUIER Yvon, MARTINEZ Gilles, MILLET Thibault, ROMAIN Manuel.

Secrétaire de séance : Mohamed DJEFFAL

Rapporteur : CIUPPA Marcel

Vu la délibération n°DEL 2019.01.30/021 du 30 janvier 2019 ;

La commune de Briançon dispose de 5 écoles maternelles et 6 écoles élémentaires. Deux d'entre elles rencontrent des difficultés liées à l'état de leur couverture et ont bénéficié d'une première phase de travaux en 2019 : il s'agit de l'école maternelle de Pont de Cervières et de l'école élémentaire de Saint Blaise.

L'école maternelle de Pont de Cervières est un bâtiment construit en 1985. La toiture en plusieurs pans est constituée d'une charpente bois et d'une couverture en bardeaux d'asphalte.

Le mode opératoire retenu consiste à recouvrir l'étanchéité actuelle de contrelattes de ventilation et d'une couverture en bacs acier ou en tuiles métalliques.

Le marché a été attribué en 2019 avec une tranche ferme (phase 1) et une tranche optionnelle (phase 2). Le coût de cette seconde phase de travaux est de 35 980.22 euros hors taxe.

L'école élémentaire de Saint Blaise est une bâtisse construite en 1915 équipée sur ses 2 cotés de préaux qui viennent en continuité des deux pans de toiture de l'école.

Le coté Est a été repris en 2019 avec un marché de travaux contenant une tranche ferme (phase 1) et une tranche optionnelle (phase 2).

Le coût de cette seconde phase, qui consistera à déposer la couverture de toute l'aile Ouest (pan de toiture de l'école et préau), à restaurer la charpente du préau et à recouvrir l'ensemble d'un complexe d'étanchéité « climat de montagne », est de 56 112 € hors taxe.

Le coût total de cette deuxième phase est donc de 92 092.22 € HT.

Le plan de financement s'établit comme suit :

État (40%)	36 836,89 €
Département (20%)	18 418,44 €
Autofinancement (40%)	36 836,89 €
Total	92 092,22 €

Ceci exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De valider l'enveloppe financière de l'opération et de décider de sa réalisation ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de cette opération.

- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un Adjoint, un conseiller municipal délégué ou le directeur général des services à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 32
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

TRAVAUX 8 DEL 2019.12.18/205

PUBLIÉ LE

19 DEC. 2019

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur général des services,
Éric DUBOIS



Blank lined area for writing, consisting of seven horizontal lines.

